

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres actifs de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à six francs; étranger, port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées, 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 % sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, M. Antonin Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg (Suisse).

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf sechs Fr. jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühren für Anfragen, Offerten oder Anzeigen betragen 20 Cts. pro Zeile. Die Mitglieder erhalten 10 % Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen u. Reclamationen sind an den Sekretär der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg (Schweiz) zu adressiren.

L'écu du Tir fédéral de Lugano 1883.

Nous ne saurions laisser renouveler l'une de nos plus grandes fêtes nationales sans lui consacrer quelques mots, ceci d'autant plus que chaque fois elle nous laisse un vrai monument numismatique.

Nous voulons parler du Tir fédéral de Lugano, qui s'ouvre le 8 Juillet.

Si nous remontons à l'origine de cette belle fête, nous arrivons sans contredit aux premiers temps de l'Helvétie, car le Suisse a toujours eu le goût du tir et, en parcourant le premier chapitre de l'intéressant travail de M. *Auguste Feierabend* sur les tirs fédéraux (*), nous voyons que bien avant la fondation de la Société fédérale des carabiniers, il se donnait déjà des tirs sur les mêmes bases que nos tirs d'aujourd'hui, mais infiniment plus modestes et avec des armes bien plus grossières que celles de nos jours.

Nous n'appellerons pas *monument numismatique* les mille et une petites médailles que frappent, à l'occasion des tirs fédéraux et cantonaux, certains industriels que je ne qualifierai pas de graveurs.

A mon avis, les monuments numismatiques des tirs sont les médailles et écus *officiels* frappés à ces occasions. A quelle

(*) *Geschichte der eidgenössischen Schützenfeste* von Gründung derselben im Juni 1824 in Aarau bis und mit der Jubelfeier in Juli 1874 in St-Gallen. Aarau 1875. Druck und Verlag von H. R. Sauerländer.